

RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE AMÉNAGÉE EN BLEUETIÈRES (BLEUETS SAUVAGES) DANS LES RÉGIONS, 2017

	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	405	29 717
Côte-Nord	56	5 059
Abitibi-Témiscamingue	6	1 031
Capitale-Nationale	30	397
Mauricie	5	212
Chaudière-Appalaches	11	121
Bas-Saint-Laurent	5	55
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	N/D	200
Ensemble du Québec	519	36 792

SOURCE :

MAPAQ, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, La production du bleuets sauvage... dans une perspective de développement durable, mars 2018.